

BULLETIN MENSUEL

DE L' A. D. I. R.



Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 241, BD ST-GERMAIN, PARIS-7^e - INV. 34-14

LA PYRAMIDE



« Au soir de la vie ». Ainsi s'intitulait l'éditorial du dernier numéro de « Voix et Visages », et vous l'aurez certainement lu comme moi avec un intérêt mêlé de mélancolie. Le troisième âge... euphémisme poli qui cache le mot vieillesse — troisième âge qui est peut-être le nôtre ou le sera demain... Remercions Anne-Marie Boumier de nous aider à en envisager les problèmes d'une manière constructive — de nous parler du dernier home qui nous abritera et auquel nous voulons penser avec sérénité.

Une récente circulaire « fait obligation aux organismes d'H.L.M. de prévoir désormais dans tous leurs programmes locatifs 5 % de logements à attribuer en priorité aux personnes âgées », nous dit Anne-Marie. Et ceci à la suite d'enquêtes qui concluent à la nécessité de « sauvegarder leur indépendance, d'éviter la ségrégation en « cité de vieillards ».

Les grands ensembles ont été l'objet d'études, le sujet de romans — l'opinion et les pouvoirs publics se sont émus de la solitude qui règne dans ces villes nouvelles où chaque foyer est repéré par un numéro, une lettre de l'alphabet. Dans ce monde inhuma, la grand-mère n'évite pas seulement la « ségrégation en cité de vieillards », elle se révèle nécessaire. La grand-mère qui accueille les enfants à leur sortie de classe, alors que la mère est encore au travail, qui garde les tout-petits, qui donne le goûter et surveille les devoirs. Celle aussi à qui l'on raconte, alors qu'elles sont encore vibrantes de leur actualité, les nouvelles de l'école, celle qui se penche sur les chagrins et les soucis véritables que connaît la petite enfance et que la mère ignore, souvent, faute de temps à leur consacrer.

L'utilité des grands-parents est une constatation que nous devons aux psychologues ; j'aime le terme qu'ils emploient : « pyramide ». Pyramide qui a pour assise les grands-parents, qui s'élève vers les parents et dont le sommet est l'enfant. Image réconfortante pour ceux dont la vie se

(Suite en page 4)

Veillée de Noël au Frontstalag 122

par Rémy

Le Sonderführer promena sur les prisonnières massées dans la cour un regard glacé. Bien sanglé dans son uniforme vert réséda, il répondait parfaitement au type d'aryen voulu par les normes de l'éthique nazie : blond, de haute taille, il avait un visage aux méplats durs, long et mince, aux yeux inexpressifs d'un bleu tirant sur le gris. Par sa mise stricte et son attitude rigide, il contrastait étrangement avec les quelque 500 femmes hâves, sales, déguenillées, que le sous-officier chargé de la surveillance de la baraque avait rassemblées pour l'appel.

En ce matin du jeudi 9 décembre 1943, c'était la deuxième fois que ma mère et mes sœurs voyaient leur seigneur et maître. Avec la quasi-totalité des détenues du fort de Romainville, elles étaient arrivées au camp de triage de Royallieu, dénommé par la

Gestapo Frontstalag 122, dans l'après-midi du 26 octobre.

Le Sonderführer avait assisté une première fois à l'appel du matin pour informer les prisonnières qu'un des hommes détenus dans le camp avait tenté de s'évader durant la nuit précédente. Il avait crié en français, d'une voix sèche :

— Cet homme a été rattrapé par les chiens ! Il a été abattu d'une rafale de mitraillette ! Le même sort attend quiconque voudra l'imiter !

Aujourd'hui, il semblait furieux, et toutes ces femmes qui se tenaient face à lui, massées en rang, savaient de quoi il s'agissait.

La veille, quelques-unes d'entre elles avaient attaqué une Offizierin SS qui les accablait d'incessantes vexations.



4P4616

Cette fois, le Sonderführer ne cria pas. Mais la menace qu'il proféra sur un ton uni, métallique, parut plus redoutable encore.

— Si les coupables ne sont pas immédiatement dénoncées, dit-il, la baraque ne recevra plus aucune lettre ni aucun colis, sans préjudice d'une punition plus grave.

Nulle prisonnière n'éleva la voix.

— Par mesure de représailles, déclara sèchement l'officier, la baraque tout entière sera privée de nourriture pendant vingt-quatre heures.

Tournant les talons, il franchit le seuil de la grande porte de bois. L'appel fini, les prisonnières regagnèrent leurs chambres.

Ma mère et mes sœurs faisaient partie du réseau de renseignements Confrérie Notre-Dame, créé par moi en France occupée, sur l'ordre du général de Gaulle, au mois de novembre 1940. La Gestapo les avait longtemps surveillées dans l'espoir que je me ferais prendre en allant les voir, mais, perdant patience, les avait finalement arrêtées et envoyées à Royallieu.

A leur arrivée, on les avait logées dans la chambre n° 9, une pièce de 70 mètres carrés qui contenait 48 prisonnières. Elle n'était éclairée que par une fenêtre aux vitres dépolies qui devait demeurer toujours fermée. Une allée centrale courait entre les deux rangées de châlits, meublée de deux tables flanquées chacune de deux bancs.

Il y avait de tout, dans cette chambre : des filles publiques et des aristocrates, des paysannes et des bourgeois très colet monté, des ouvrières et des maîtresses d'école. Des femmes arrêtées pour de simples délits de droit commun, ou au hasard d'une rafle, côtoyaient d'authentiques résistantes.

— Ce qui nous ennuyait le plus, ce matin-là du 9 décembre, me raconta ma sœur Maisie bien longtemps après, c'était la menace de privation de colis. Nous en recevions chacune deux par mois, dont un de nourriture sans lequel nous serions mortes de faim. Mais quelque chose nous inquiétait par-dessus tout.

A la fin de novembre, ma mère, mes sœurs et six autres prisonnières, au nombre desquelles se trouvait Marie Talet, directrice du lycée de jeunes filles d'Angers (qui ne devait pas revenir de déportation), avaient décidé que Noël ne se passerait pas à la chambre n° 9 sans une crèche. Mais il fallait pour cela beaucoup d'éléments qui ne pouvaient leur être fournis que par les colis. Elles avaient déjà reçu le nécessaire de couture grâce auquel elles pouvaient fabriquer les personnages en utilisant tous les bouts de laine ou d'étoffe qui leur tombaient sous la main. C'était bien, mais pas suffisant. Et puis, il faisait si froid dans cette baraque que, sous peine d'avoir les doigts gelés, le poêle devait fonctionner sans arrêt. C'était Maisie que Mlle Talet, nommée chef de chambre par les Allemands à la satisfaction générale, avait chargée de le faire marcher du matin au soir, et elle n'y

serait jamais parvenue sans les emballages des colis, car elles ne recevaient que 20 toutes petites bûches, vite consommées, par vingt-quatre heures. Heureusement, Mme Tillion vint à son secours en sacrifiant une des planches qui supportaient sa paillasse.

— Je vous assure qu'ainsi c'est beaucoup plus souple, dit-elle.

Si souple que la moitié de sa paillasse pendait désormais dans le vide.

Pour on ne sait quelle raison, le Sonderführer ne mit pas sa menace de suppression de colis à exécution. Les prisonnières furent privées de nourriture officielle pendant vingt-quatre heures, mais l'ordinaire lui-même n'était pas gras.

Dès que la confection de la crèche eut été décidée, les douze conjurées se mirent à la besogne. Assistée de ses quatre filles et de quatre amies, ma mère cousait bout à bout des morceaux d'étoffe dépareillés, tordait des brins de laine multicolores. Il avait été entendu que 48 personnages seraient faits, de façon que chacune des détenues de la baraque eût le sien au lendemain de Noël : la Sainte Famille, d'abord, puis l'âne et le bœuf, les Rois mages, un bon nombre de bergers et autant de figurines que la France compte de provinces, chacune étant vêtue du costume traditionnel. Il fallait aussi un ange blanc et or, destiné à être posé au sommet de la crèche, celle-ci ayant environ 50 centimètres de haut sur un mètre de large. Chaque personnage porterait, cousue sur son vêtement, une minuscule étiquette où serait inscrit le nom de la prisonnière à laquelle il était destiné, sans que nulle, hormis celles qui participaient au pieux complot, fût mise dans la confidence. Ma sœur Jacqueline avait reçu pour mission de ranger soigneusement tout ce qui, dans l'emballage des colis, pouvait être utilisé à la construction de la crèche. Elle y joignit des coquilles de noix coupées très exactement par le milieu. A Mme Tillion, proclamée « l'intellectuelle du groupe » pour la raison qu'elle participait, avant la guerre, à la rédaction des célèbres *Guides bleus*, fut dévolu le soin de composer le *Cantique de la chambre 9 du Frontstalag 122*.

Tout fut prêt à temps. Les conjurées étaient résolues, en ce soir glacial du vendredi 24 décembre 1943, à faire renaître l'espoir dans le cœur de leurs compagnes. Quand il fut 9 heures, Mlle Talet se glissa jusqu'à la porte donnant sur le couloir. Pour attirer l'attention des autres prisonnières, elle frappa dans ses mains, comme elle avait si souvent fait à l'égard de ses élèves.

— Mes enfants, appela-t-elle.

Sa voix était trop faible pour que l'entendent la plupart des prisonnières qui, cherchant le sommeil, s'étaient déjà allongées deux par deux sur leurs paillasses. Frappant une nouvelle fois dans ses mains et forçant le ton, Mlle Talet répéta : « Mes enfants ! » Cette fois, quelques têtes se dressèrent, intriguées.

— Mes petits enfants, reprit Mlle Talet, ce soir, c'est la nuit de Noël...

Maintenant, toutes les détenues de la chambre n° 9 l'écoutaient, sans qu'aucune prêtât attention aux conspiratrices qui, à l'autre bout, édifiaient devant la fenêtre un étrange échafaudage. Doublée d'un papier du plus beau rouge, une feuille de carton ondulé, pliée comme il convenait, figurait la crèche. Provenant d'un emballage de fromage trouvé dans les colis, de la vraie paille faisait le toit de chaume. S'inspirant d'une recette empruntée aux *Petites Filles modèles*, ma sœur Jacqueline empilait d'huile, prélevée à l'aide d'un compte-gouttes dans des boîtes de sardines, les coquilles de noix qu'elle avait mises de côté, y faisant tremper une minuscule mèche d'ouate.

— Toutes, poursuivit Mlle Talet, nous sommes éloignées de ceux que nous aimons et avec qui nous avons tant de fois partagé la joie de la nuit de Noël. Ce soir, notre vraie famille est dans cette chambre, car elle est faite de notre commune misère.

Tandis qu'elle parlait, les conjurées mettaient en place les 48 personnages : l'Enfant-Dieu, en courte chemise de toile blanche, grande comme un timbre-poste, puis la Sainte Vierge, dont la tête était recouverte d'un voile. En face d'elle, saint Joseph s'inclinait, le visage mangé par sa barbe brune, faite de brins de laine emmêlés. Devant la crèche se tenaient le Noir Balthazar, l'Asiatique Melchior et le Blanc Gaspard, pareillement coiffés d'une couronne découpée dans du papier d'argent. Suivaient les bergers et les représentants des provinces de France, qui partageaient leur admiration entre le petit enfant couché dans la crèche et l'ange aux cheveux d'or tout bouclés, vêtu d'une longue robe immaculée, tenant dans ses bras un drapeau tricolore, qui se dressait sur le toit de la crèche.

Quand tout fut mis en place, Mlle Talet leva la main droite, et les conspiratrices entonnèrent le vieux et glorieux cantique :

*Il est né, le Divin Enfant !
Jouez hautbois, résonnez musettes...*

Saisies, les détenues de la chambre n° 9 du Frontstalag 122 se retournèrent vers la fenêtre. A leurs yeux stupéfaits apparut la crèche, illuminée dans la pénombre qui régnait au bout de l'allée centrale par la douce clarté venant des mèches trempées dans l'huile. Sur l'air ancien, les conjurées continuaient de chanter, mais elles prononçaient maintenant les paroles écrites par Mme Tillion :

*Hélas ! les temps sont révolus
Où les hommes avaient les mains
[pleines...]
La huche est vide, l'Enfant est nu,
Et les pères sont dans les chaînes...*

Dix strophes suivirent, puis ce fut la dernière :

*Il est né, le Divin Enfant !
Sonnez donc, clairons et trompettes !
Il est né, le Divin Enfant !
Chantons tous son avènement !*

D'une voix vibrante, Mlle Talet
cria : Vive la France !

— Vive la France ! répétèrent en
écho les 47 autres détenues.

Etreintes par une émotion jus-
qu'alors ignorée de beaucoup d'entre
elles, toutes pleuraient, oui, toutes, y
compris les femmes ramassées par les
Allemands de la *Feldgendarmerie* dans
les hôtels de hasard. En ce Frontstalag
122 où les « bergers », en cette nuit
du 24 décembre 1943, se tenaient en
haut des miradors, la nuque recou-
verte par le rebord du casque d'acier,
la mitraillette soutenue à l'épaule par
une courroie et serrée sous le bras, ces
femmes perdues avaient retrouvé la
claire lumière de leurs jeunes an-
nées. Glissant à bas de leurs châlits,
elles étaient tombées à genoux et san-
glotaient, la tête enfouie dans leurs
bras repliés. Cela dura longtemps, puis
une voix rauque, éraillée par les bas-
fonds parisiens, rompit le silence :
« Moi, dit une pauvre fille en s'es-
suyant les yeux du revers de la main,
ces trucs-là, ça me fout le cafard ! »

Levant une nouvelle fois la main,
Mlle Talet fit reprendre le cantique
de Noël :

*Alleluia ! l'Enfant est né !
Sonnez donc, clairons et trompettes !
Alleluia ! l'Enfant est né !
Il apporte la Liberté !*

*Pour nous renaîtra le bonheur,
Nous connaîtrons toutes les fêtes...
Noël ! Noël ! Ouvrons nos cœurs
Pour le retour des Trois Couleurs !*

Soudain se fit un grand silence :
suivi du caporal-chef, le Sonderführer
en personne venait d'apparaître sur
le seuil de la porte.

Sanglé comme à l'ordinaire dans
son uniforme, le maître du Frontstalag
122 dévisagea les prisonnières qui le
regardaient, sales et amaigries, muettes
et farouches, s'attendant au pire.
Puis ses yeux froids découvrirent la
crèche qu'entourait la lumineuse et
tremblante guirlande des mèches baignant
dans l'huile. Se tenant tout droit
sur le toit de chaume était l'ange aux
cheveux d'or, à la longue robe blanche,
serrant dans ses bras la hampe
du drapeau bleu, blanc, rouge, qui
clamait silencieusement son défi aux
vainqueurs du jour.

On vit le Sonderführer mordre ses
lèvres minces, puis se raidir. Imité par
son subordonné, il fit claquer ses
talons, porta sa main gantée de cuir
fauve à la visière de sa haute casquette
et demeura plusieurs secondes figé
dans un impeccable salut. Puis, tournant
les talons, il sortit en fermant
doucement la porte derrière lui.

R.

Cette nouvelle a paru pour la première fois
dans « Sélection du Reader's Digest ».

Rencontre Toulonnaise

Nous débarquons du train en gare de Toulon à 8 heures du matin, Olive et Yvonne Baron nous accueillent avec les camarades qui sont arrivées la veille. Café au lait de rigueur avant la montée en car et le départ pour ces plages où les Français ont débarqué voici vingt-quatre ans. Nous stoppons quelques minutes devant le monument aux morts d'Hyères et, contournant les Salins, nous passons au sud des Maures par La Londe vers Bormes, où malheureusement ce n'est pas la saison des mimosa, le Lavandou, Aigubelle, Cavalière, pour nous trouver au Rayol Canadel, devant des tombes dont M. le maire, ancien résistant, nous dit l'émouvante histoire.

Le temps est gris, peu conforme à l'idée qu'on se fait d'une côte tant vantée, mais en accord avec le pèlerinage qui nous mène ensuite à Cavalaire, à Croix-Valmer, à Sainte-Maxime, à La Nartelle, où le chauffeur d'un de nos cars évoque, parce qu'il les a vécus, les épisodes d'un débarquement qui fut un des exploits de notre armée. Et nous voici à la mairie de Saint-Raphaël où le maire, M. Reynal, affable, souriant et amical, nous offre le vin de l'amitié en même temps que son souvenir fraternel, car lui aussi est un ancien déporté, et l'atmosphère est chaleureuse d'autant plus que sa femme, Mme Germaine Sablon, chante pour nous ce Chant des Partisans qu'elle créa autrefois.

Alors, une politesse en vaut une autre, Geneviève entonne le Chant des Marais repris en choeur. Bien des hommes présents ont la gorge serrée.

Mais l'appétit ne perd jamais ses droits. Deux restaurants accueillent les 110 membres de l'A.D.I.R. qui ne négligent jamais, par un bon repas, de compenser les heures de famine.

Et nous allons au Dramont déposer nos fleurs accompagnées de l'adjoint au maire, M. Gaston Montamat.

C'est par la forêt du Dom que nous prenons la route du retour, avec un arrêt au parc zoologique de Mistinquette, où nos camarades s'extasient sur les ibis, les gazelles, les perroquets et les singes.

Il fait nuit quand nous arrivons à Toulon pour y déposer notre dernière gerbe et que nous montons dans cette nouvelle mairie où le Dr Lahilonne, adjoint au maire, nous vante à la fois l'héroïsme et le charme de sa cité. Pour admirer du sixième étage la magnifique vue du port tout éclairé, il n'est d'ailleurs guère besoin de nous prier. Chacune, ensuite, va explorer la ville à sa guise.

Dimanche : le soleil cette fois est de la partie. La route du Mont Faron est tortueuse, la pente rude, et, dans les tournants à angles très aigus, nos amies ne sont pas toutes rassurées. Mais le paysage vaut la peine, et les parfums de la pinède nous sautent au visage quand nous descen-

dons de voiture pour visiter le Mémorial. C'est une réussite totale que ce musée où se retrouvent les souvenirs de ceux qui foulèrent les premiers la terre de France après un si long périple. Un diorama remarquable évoque les épisodes de ce débarquement et nous donne une leçon d'histoire précise et vivante, complétée par le film projeté dans la salle de cinéma voisine.

Et nous voilà à midi revenues au buffet de la gare où, fidèles à nos traditions, nous retrouvons l'atmosphère de volière qui caractérise nos réunions. Nous avons près de nous deux femmes dont le nom est lié à cette flotte, âme de Toulon. Elles ont assisté la veille au baptême d'un bateau qui porte désormais le nom de leur mari et de leur frère, le commandant L'Herminier.

Mme L'Herminier et notre Jeannette sont là, heureuses de cette chaleur et émues encore des cérémonies de la veille. Jeanne le sera de nouveau quand, ayant appris que le 15 octobre était son anniversaire, ses camarades, ramassant les bouquets de la table, les lui offrent avec leurs vœux.

L'après-midi fut consacré à la visite d'un bateau de guerre et le lendemain les membres de l'A.D.I.R. qui n'avaient pas regagné leurs villes respectives furent reçus à Sainte-Musse et firent connaissance avec ce havre dont elles peuvent un jour profiter.



Le Mémorial du Mont Faron
dominant la rade de Toulon.

Mme Bachelet, qui a pris depuis peu de temps la responsabilité de la section varoise a, pour son coup d'essai, fait un coup de maître. Elle nous dira, et c'est vrai, que Mme Marc Baron lui a apporté une aide compétente et efficace et qu'elles

ont l'une et l'autre travaillé en plein accord. Cette collaboration leur a permis de nous offrir, sous le signe de l'amitié, deux jours émouvants. Nous les en remercions de tout cœur.

J. SOUCHÈRE.

Baptême de la caserne Jean L'Herminier

Une très sobre et très belle cérémonie s'est déroulée, dans les plus pures traditions de la Marine, le 14 octobre 1967, à 11 h 30, dans l'Arsenal de Toulon, au bassin Missiessy, à l'occasion du baptême de la caserne Jean L'Herminier destinée à remplacer l'ancien porte-avions *Béarn* en tant que base des officiers et des hommes de la Première escadrille de sous-marins.

Sous un ciel un peu mélancolique, irisé par instants de rayons de soleil, cet hommage rendu à sa mémoire a dû réjouir l'âme de celui qui vousa sa vie tout entière à sa vocation de marin au service de la France, jusqu'à l'accomplissement du long et douloureux sacrifice si courageusement consenti.

La garde d'honneur, face à la plaque commémorative voilée de tricolore, était constituée par les marins de l'escorteur *Casabianca*, héritier du fanion du glorieux sous-marin. Trois submersibles accostés à quai, leurs équipages à terre, en grande tenue, les officiers généraux représentant les différents corps de la Marine de Toulon, les anciens sous-mariniers de la région, les anciens du *Casabianca* venus, avec leurs fils, de toute la France, la veuve de mon frère et moi-même, furent les seuls témoins de cette émouvante manifestation.

L'amiral Storelli, commandant en chef des forces sous-marines, rappela en termes particulièrement simples et nobles la carrière de l'officier qui devait devenir le commandant du *Casabianca* ainsi que les qualités de l'homme et du chef qui, grâce à la coopération totale d'un équipage d'élite, assura, par des moyens uniquement français, la libération du premier département de France.

Tandis que ma belle-sœur dévoilait la plaque commémorative, pendant la minute de silence à laquelle succéderont les accents déchirants de l'appel aux morts et la « Marseillaise », vous aussi, mes chères camarades disparues et vivantes, que mon frère avait coutume de nommer avec tant de respectueuse admiration : « mes sœurs déportées... », étiez présentes en mon cœur.

D'ailleurs, si le programme, organisé depuis longtemps, du pèlerinage de l'A.D.I.R. sur les tombes des Français qui furent tués au cours du débarquement de Provence n'avait fixé à la même heure le rendez-vous de Saint-Raphaël, vos représentantes eussent été à mes côtés — l'amiral Storelli ayant estimé, à la suite du désir que je lui en avais exprimé, que leur titre d'anciennes déportées leur conférait, de droit, une place à cette cérémonie strictement militaire.

Cette manifestation du souvenir restera intensément liée, pour ma belle-sœur et pour moi-même, au déjeuner du 15 octobre à Toulon où, conviées en tant qu'invitées d'honneur par notre présidente, accueillies par elle au nom de toutes par quelques paroles vibrantes — de celles dont elle a le secret — à la mémoire du commandant du *Casabianca*, nous nous retrouvâmes au milieu des « pèlerines » de Provence.

Si bien que ce 15 octobre, anniversaire de mes soixante ans, si gentiment évoqué par Geneviève, affectueusement célébré par toutes, demeurera pour moi une date inoubliable, empreinte de chaleur et de sérénité.

J. L'HERMINIER.

Chronique des livres

La Victoire en pleurant

par Béatrix de Toulouse-Lautrec

Ce récit que Béatrix publie vingt ans après notre retour a été écrit comme l'écrit, au fil de la plume et de souvenirs récents, une fille de 19 ans que l'horreur n'a pas abattue *.

Ce sont, en effet, ses notes du moment que notre camarade nous livre aujourd'hui. Les scènes qu'elle décrit, elle les a vécues à Montluc, à Ravensbrück, dans le train et à Torgau, mais elles sont vues par une très jeune fille qui découvre la vie en même temps que le camp et garde, pour voir pendant neuf mois les pires dégradations, des yeux candides.

Et ces scènes en deviennent plus obsédantes et plus monstrueuses, les portraits plus touchants et plus vrais. Elle raconte, et les silhouettes de Mme Rossinante ou de Mme Vrille, de Francine, de Monique, de Marie et de bien d'autres, celle de sa mère surtout, retrouvent leur contour. Les cellules et les blocs s'animent de plaintes, de rires, d'injures et de réparties.

Nulle littérature dans ces pages, mais une sensibilité traumatisée qui les rend poignantes et ressuscite pour nous, à travers une langue imagée, une existence où l'effroi, l'humour, l'indignation, la tendresse se mêlent au courage et à l'indécible fatigue.

J. S.

* Editions de la Préfecture, Rouen.

Pour une Europe unie

par Hubert HALIN

Poursuivant son but sans relâche, Hubert Halin, secrétaire général de l'Union des Résistants pour une Europe unie (U.R.P.E.), vient de faire paraître un livre * consacré aux résistants, hommes et femmes qui eurent, alors même qu'ils luttaient contre l'envahisseur, la même volonté, après avoir libéré leur pays, de construire une Europe unie et pacifique.

L'ouvrage dresse un panorama de la résistance à travers l'Europe et cite de nombreux textes, parus clandestinement sous l'occupation et qui, malgré la distance et le manque de contacts entre leurs auteurs, sont tous imprégnés des mêmes conceptions et du même espoir. Il retrace ensuite les étapes de la construction européenne, depuis le Plan Marshall jusqu'à la déclaration de Strasbourg dans laquelle 300 personnalités de la Résistance de treize pays, ainsi que plusieurs ministres et parlementaires, ont réaffirmé leur foi dans l'idéal européen.

Parallèlement à l'Europe matérielle et technique qui se réalise actuellement — non sans difficultés — c'est pour l'Europe des esprits qu'Hubert Halin entend mobiliser l'idéalisme latent de tous les peuples de notre continent.

* L'Europe unie, objectif majeur de la Résistance, par Hubert Halin, prix 5 francs. U.R.P.E., 7, rue de l'Echelle, Paris-1^e.

LA PYRAMIDE

(Suite de la page 1)

termine et qui ont souvent le sentiment cruel de se sentir désormais inutiles.

Chères grand-mères de notre enfance, base de notre famille, voulez-vous nous dire, au moment de Noël, que nous pouvons donner encore à ceux que nous aimons ? Vous qui racontez si bien l'histoire des rois mages et qui prolongez votre veille pour suspendre à l'arbre préparé par notre mère, la poupée que vous aviez habillée en secret. Vous que nous avons aimées et à qui nous souhaitons ressembler.

Dans le beau conte écrit par le colonel Rémy et qu'il a bien voulu nous permettre de reproduire ici, vous verrez Mlle Talet décider que Noël ne se passerait pas sans crêpe à Royallieu, le 24 décembre 1943. Vous la verrez confectionner avec ses camarades les quarante-huit personnages qui seront distribués à chaque détenu de la baraque le lendemain de Noël. « Tout fut prêt à temps, nous dit le colonel Rémy, et, quand il fut neuf heures, Mlle Talet se glissa dans les couloirs... « Mes enfants, appela-t-elle en frappant dans ses mains, comme elle l'avait fait si souvent à l'égard de ses élèves, mes petits enfants, ce soir, c'est la nuit de Noël ! »

Mlle Talet, mère spirituelle, cette nuit de Noël au camp est restée vivante au cœur de celles qui vous ont connue — de celles que vous appeleriez vos « petits enfants ». En mémoire de vous, en mémoire de toutes nos grand-mères qui ressuscitent pour nous chaque nuit de Noël, formons le vœu d'accueillir la vieillesse comme un don, comme une grâce offerte à ceux, enfants de notre chair, enfants de notre cœur, qui poursuivront la route après nous.

G. FERRIERES.

« Et si vous vous taisez les pierres crieront »

Notre bulletin d'octobre allait être mis sous presse quand notre présidente-fondatrice, Mme Delmas, nous a adressé le petit entrefilet ci-dessous. La place manquant, et le temps pressant, nous avons été obligées de le résumer. Le voici maintenant in extenso.

Le Monde a publié, le 28 septembre dernier, une note sur l'enquête menée par la « Counter Intelligence Agency » auprès des jeunes de Nuremberg. Ceux-ci affirmaient que les exterminations de Juifs dans les camps nazis étaient une fable de la propagande américaine.

Qu'un mensonge pareil puisse être imaginé et soutenu est un tel scandale qu'il est de notre devoir de le dénoncer et de susciter l'indignation qu'il mérite. Car c'est ainsi que les insinuations fausses pénètrent et s'infiltreront dans le monde, permettant les plus monstrueuses méprises qui déclenchent les pires catastrophes.

Nous ne voulons pas perpétuer la haine, mais nous voulons rester vigilants, voir clair et dénoncer la distorsion criminelle de la vérité historique.

MARYKA.

IN MEMORIAM

Germaine Loustaunau

Triste, triste samedi 18 novembre, jour où notre chère camarade Germaine Loustaunau nous a quittées... Et vraiment, nous nous y attendions si peu que l'annonce de ce départ fut un choc terrible pour toutes. Nous savions que malgré son bon sourire, son entrain, son cœur restait blessé par la perte de sa chère sœur Adeline, il y a deux ans et demi, et que son vœu le plus cher était d'aller la rejoindre. Elles sont unies et heureuses, mais notre cœur est triste.

Nous ne les oublierons jamais. Leurs camarades 57.000 les reverront toujours de Ravensbrück à Torgau, à Abteroda, à Markleberg. Elles revivront les 17 jours de marche pour atteindre Dresde... où tout était détruit heureusement. Plus de chambres à gaz, plus de four crématoire ! Les deux sœurs inséparables étaient là, courageuses, gentilles, dévouées. A leur retour, elles ont repris leur vie active avec la même bonne humeur, la même grâce, leur amabilité, leur dévouement.

Quand les ai-je connues ? Pas dans les camps, mais après notre retour. Mes anciennes collègues (dont leur sœur Yvonne) du lycée Théodore Gardère de Bordeaux (que j'avais quittées en 1942) m'avaient invitée à la Toussaint de 1945 à une réception en l'honneur de mon retour inespéré. Adeline et Germaine étaient chez leur sœur et sont venues avec elle à ce vin d'honneur. Evidemment, dans un coin de la salle nous nous sommes mises à bavarder ; les noms de camps ont défilé ; j'ai su qu'au moment de leur arrestation, elles avaient pu sauver le message qu'elles devaient transmettre et qui était caché sous le coussin de leur chien, en demandant à « ces messieurs » de confier leur animal et sa corbeille à leur concierge... Vite on nous a séparées bien sûr, mais nos regards et nos sourires ne se quittaient pas ! Aussi, dès mon arrivée au lycée Marie Curie, elles n'ont pas manqué

Germaine et Adeline Loustaunau. Elles sont heureuses, mais notre cœur est triste.



de me faire venir à l'A.D.I.R. et c'est elles qui m'ont rendue fidèle à nos lundis. Car tous les lundis, dès leur sortie du bureau, elles arrivaient souriantes, et si gentilles, et si simples ! Comment ne pas les aimer ?

Pouvions-nous supposer, le 2 novembre dernier, à Saint-Roch, que notre chère Germaine souffrait déjà de coliques néphrétiques ? Qu'elle était donc courageuse ! Oui, courageuse et dévouée (et quel dévouement !) et bonne et affectueuse, elle le fut jusqu'à son dernier soupir. Merci pour l'exemple que vous nous avez donné toutes les deux, merci... « Ce n'est qu'un au revoir... »

Suzanne BROUSTE.

Témoignage

Dimanche, 2 décembre.

Aujourd'hui, c'est l'anniversaire de Germaine Loustaunau. Moi qui l'ai quittée en bonne santé, je ne peux arriver encore à réaliser sa disparition. C'était une grande sœur pour moi, toujours dévouée, attentive à me gâter ! Il y a un mois, elle avait voulu m'accompagner jusqu'à l'autobus et me porter ma valise jusque-là. (Et pourtant, elle n'avait plus que dix-huit jours à vivre...) Cette dernière B.A. pour moi et ce dernier souvenir que j'ai d'elle... de toute sa longue vie généreuse tournée vers les autres, comme l'était sa

chère Adeline ; toutes deux toujours disponibles à n'importe quelle heure du jour et de la nuit, accueillant gentiment qui-conque se présentait chez elles, reconfortant, dépannant, ouvrant leur bourse pour les unes, faisant un lit à la hâte pour les autres, ajoutant un couvert à la dernière minute. Il n'était pas rare de voir huit à dix personnes sous leur toit. Elles étaient les amies de toutes les vieilles concierges de leur quartier : une visite réconfortante à celle-ci, une course de ravitaillement pour celle-là, pensant à inviter les isolées les jours de fête. Que de fois, ne les ai-je pas vues hâter le pas, ou ralentir, ou attendre tout simplement au bord du trottoir pour être là au bon moment et faire passer à un infirme, à un aveugle, le carrefour dangereux ou la rue trop animée ! Tant de bonté, tant de discréption et tant de facilité apparente à faire ces bonnes actions, et tant de modestie chez elles, toujours prêtes à s'oublier pour les autres... font que nous qui restons (et toutes sans exception) gardons et garderons pour toujours au fond de notre cœur le souvenir très pur de nos deux grandes sœurs Loustaunau que nous aimons. Il ne faut pas s'attrister (car ce serait sur nous) : les voilà toutes deux heureuses puisque réunies enfin, après cette attente de presque trente mois, elles qui ne s'étaient jamais, jamais séparées.

Jacqueline LUCAS.

VIE DES SECTIONS

Section Parisienne

Nous rappelons à nos camarades que l'Arbre de Noël aura lieu le 14 janvier 1968 à l'A.D.I.R. 241, boulevard Saint-Germain, Paris (7^e).

Au cours de cette réunion amicale, un goûter sera offert et les enfants de moins de 12 ans recevront un jouet. Prière de les faire inscrire en donnant leur nom, prénom et âge, soit à l'A.D.I.R., soit chez Mme Billard, 13, rue du Vieux-Colombier, Paris (6^e).

Section Loiret-Centre

Finie l'époque des roses et des jardins fleuris.

Ce 26 novembre, ce fut essentiellement une réunion d'amitié, organisée au centre de la ville d'Orléans, au Grand Hôtel.

Le plaisir de retrouver auprès de nos camarades cette compréhension mutuelle, de revivre nos souvenirs communs et de pouvoir tout dire, sûres d'être comprises, nous procure toujours beaucoup de joie

à toutes et nous donne le courage de venir parfois de loin, abandonnant pour un dimanche le milieu familial.

Délaissant la route à cette époque de l'année, les plus éloignées sont venues par chemin de fer ou ont dû prendre des correspondances tardives. Elles sont venues d'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher, même du Cher, se joindre à celles du Loiret et aux Orléanaises.

Nous étions dix-sept autour d'une table bien servie. Combien malheureusement d'absentes par maladie qui nous ont adressé leur fidèle souvenir : Mmes Moreau, Carmignac, Fromentin, Roques, Barbary, trop souffrante pour écrire, de Bernard et Suzanne Chevallier, Orléanaises que quelques-unes ont pu aller embrasser après la réunion. Nous souhaitons une meilleure santé à toutes.

Paris était représenté par Gisèle Caubrière et son mari, très à l'aise parmi toutes ces dames. D'autres s'étaient excusées pour raisons familiales ou autres.

Nous avons parlé des questions à l'ordre du jour : maisons de retraite régionales sur lesquelles des précisions ont été données, et également du projet de pèle-

rinage à Ravensbrück. La déléguée a été chargée de transmettre ces échanges de vues.

Bonne journée et promesse d'une rencontre au printemps un des trois premiers dimanches de mai.

M. FLAMENCOURT.

Section d'Alsace

La Section d'Alsace est bien vivante, malgré son silence apparent. En ce vingt-troisième anniversaire de la libération de Strasbourg et après avoir témoigné à Mme la Maréchale Leclerc notre profonde gratitude et notre vive sympathie, nous étions 25 camarades à prendre un déjeuner de circonstance à l'Ecole hôtelière.

La table, très fleurie, était vite occupée par nous toutes, visiblement heureuses de nous retrouver pour quelques heures.

Nous avons eu le plaisir d'avoir parmi nous Mme Cayotte, la déléguée de Nancy, la sœur Marie-Grégoire qui a quitté Altkirch et qui est Strasbourgeoise à présent. Deux Mulhousiennes sont venues spécialement pour agrandir notre cercle.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

AURA LIEU

le Samedi 9 Mars 1968, après-midi

AU MUSÉE SOCIAL, 5 RUE LAS CASES, PARIS-7^e (Métro : Solférino)

Samedi 9 mars 1968

A 15 heures : Assemblée générale, Musée Social (salle Paul-Delombre), 5, rue Las-Cases, Paris-7^e (métro : Solférino).

A 18 h 30 : cérémonie à l'Arc de Triomphe. Rassemblement à 18 h 15, angle Champs-Elysées - avenue de Friedland. L'Association des Résistants de 1940 se joindra à l'A.D.I.R. pour cette cérémonie.

A 20 heures : diner au restaurant Zimmerman, 1, place du Châtelet (métro Châtelet). Prix du dîner : 18 francs, vin et service compris. Il est indispensable de s'inscrire avant le 1^{er} mars et de régler en même temps le prix du repas, soit à l'A.D.I.R., soit auprès des déléguées.

ÉLECTIONS

Afin de se conformer aux statuts, l'Assemblée générale devra procéder au re-

nouvellement du tiers du Conseil d'administration. Les membres sortants sont cette année Mmes : Côme, Oddon, Payen, Rameil, de Renty, Tillion.

Les membres sortants peuvent être réélus, mais toutes nos adhérentes ont la possibilité de poser leur candidature.

Les candidatures au remplacement des membres sortants désignés ci-dessus devront nous parvenir le plus rapidement possible.

COTISATIONS ET POUVOIRS

Nous serions reconnaissantes à toutes nos camarades de bien vouloir s'acquitter avant l'Assemblée générale de leur cotisation 1968, dont le montant minimum est, comme les années précédentes, fixé à 5 francs.

Nous leur rappelons qu'en dehors des versements faits directement au siège de l'association, seules les déléguées des sections de province ont pouvoir d'encaisser les cotisations au nom de l'A.D.I.R. (Association Nationale des Anciennes Déportées et Internées de la Résistance).

Le mandat pour le paiement des cotisations et le pouvoir pour le vote seront envoyés sous pli séparé, dès le début de l'année 1968.

**

N.B. — Les camarades ayant réglé leur cotisation avant réception de notre mandat sont priés de nous excuser de cet envoi et de le considérer comme nul.

Nous avons étudié les possibilités locales et régionales de logements pour personnes âgées. Il a été décidé qu'en janvier une réunion se ferait à Mulhouse et à Thann. Nous aviserons directement les adhérentes de la Section. Elles sont priées de signaler à leur déléguée lorsqu'une question administrative, une situation pécuniaire ou une démarche les tourmente. N'hésitez pas à écrire ou à téléphoner.

24, bd de la Marne, Strasbourg. Tél. : 35-58-38.

M. C. STROHL.

DÉCORATIONS

Par décret du 27 novembre 1967 la Médaille militaire a été concédée à nos camarades : Mmes Chatealin-Bridoux Yvonne ; Lhugnot-Buisine Marie-Madeleine ; Gimard-Fregona Amélie ; Duplessier-Hespéries Blanche ; Monfray Robertine ; Clavreul-Mysliveckova Bozena ; Stein-Schoen Claude.

SECRÉTARIAT SOCIAL

Le nouveau régime du « ticket modérateur » à dater du 1^{er} novembre 1967 (décret du 19 octobre 1967).

Les cas de limitation et de suppression du ticket modérateur doivent être révisés. Toutefois, certains avantages en vigueur à la date du 21 août 1967 demeurent applicables, en particulier la suppression du ticket modérateur pour les titulaires d'une pension d'invalidité. C'est dire que les pensionnés de guerre ne sont pas touchés par la réforme de la Sécurité sociale.

CARNET FAMILIAL

NAISSANCE

Olivier, petit-fils de notre camarade Mme Marie, porte-drapeau de la section du Maine-et-Loire. Les Ponts de Cé, novembre 1967.

Yves, fils de notre camarade Mme Feissac. Toulouse, 11 août 1967.

MARIAGES

Gilles Duplessier, fils de notre camarade Mme Duplessier, a épousé Jacqueline Malassigne. Theiolé (Sarthe), le 6 novembre 1967.

Claude Thanguy, fils de notre camarade Mme Thanguy, a épousé Michelle Renneville. Rennes, le 27 décembre 1967.

DÉCÈS

Notre camarade Mme Boissinot a perdu sa fille. Angers, octobre 1967.

Notre camarade Mme Chaffard a perdu son mari. Cernex, le 29 novembre 1967.

Notre camarade Germaine Loustaunau est décédée. Paris, le 3 novembre 1967.

Notre camarade Mme Mailleau a perdu sa fille.

Notre camarade Maître Martinache, déléguée de l'A.D.I.R. pour le département du Nord, est décédée. Lille le 15 novembre 1967.

Notre camarade Mme Charles Roux est décédée. Marseille, le 9 décembre 1967.

Notre camarade, Mme Henriette Roux est décédée. Marseille, décembre 1967.

Mme Charles Bungener, membre très fidèle de la Société des Amis de l'A.D.I.R. dont l'aide fut si efficace au moment des ventes de charité, est décédée. Paris, décembre 1967.

CERCLE DE L'A.D.I.R.

Comme l'an dernier, l'A.D.I.R. recevra ses adhérentes à l'occasion de la Chandeleur, le dimanche 4 février 1967, 241, boulevard Saint-Germain, Paris (7^e). Nous mangerons des crêpes.

SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'A.D.I.R.

Si ce bulletin vous intéresse, si vous partagez les points de vue des Anciennes déportées et internées de la Résistance, vous pouvez devenir membre de la Société des Amis de l'A.D.I.R., 233, boulevard Saint-Germain, en versant, soit une cotisation de membre bienfaiteur se montant à 100 F, soit une cotisation de membre souscripteur comprise entre 10 et 50 francs.

C.C.P. : Société des Amis de l'A.D.I.R.
n° 8085-54, Paris.

Vous recevezrez *Voix et Visages* à sa parution, c'est-à-dire tous les deux mois environ.

A. D. I. R.

241, Boulevard Saint-Germain

PARIS - VII

C.C.P. Paris 5266.06

Les bureaux de l'A.D.I.R. sont ouverts tous les jours de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, sauf les samedis après-midi, dimanches et jours fériés.

Le Gérant-Responsable : G. Anthonioz
Bernard Neyrolles - Imp. Lescaret - Paris